

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE DU 19 MARS 1962

Madame La Conseillère Régionale,
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,
Monsieur le représentant du Comité local de Torcy/Champs /Noisiel de la FNACA,
Monsieur le Président de la section de l'Union nationale des Combattants de Torcy,
Messieurs les anciens combattants,
Mesdames, Messieurs les représentant des corps constitués,
Chers élèves du Conseil Communal d'Enfants,
Mesdames, Messieurs

C'est avec gravité que je prends la parole devant vous ce midi à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Il y a 61 ans, à midi, le 19 mars 1962 était proclamé, au lendemain de la signature des accords d'Evian, le cessez-le-feu sur tout le territoire algérien.

La paix n'était pas encore là mais, enfin, un horizon se dégagait pour la sortie de la guerre.

Le 19 mars 1962, c'est la fin tant attendue des combats et la perspective d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Algérie pendant 18, 28 ou 30 mois. Ils venaient de tous les horizons, de toutes les strates

de la société française et aucun d'entre eux n'a pu oublier les souffrances, les drames, les exactions de cette guerre horrible.

25 000 d'entre eux y ont laissé la vie et sont morts pour la France.

Ceux qui en sont revenus sont souvent restés marqués à vie parce qu'ils ont vu, parce qu'ils ont vécu, par la spirale dramatique de la guerre d'Algérie.

C'est à eux que notre recueillement, notre devoir de mémoire s'adresse ce midi en même temps qu'aux 25 000 tués et 70 000 blessés.

Mais nous pensons bien sûr également aux centaines de milliers de victimes civiles, de toutes confessions, d'origine européenne ou musulmane.

Pendant 37 ans, la réalité historique de ce conflit, si tragique pour notre communauté nationale, a été sciemment dissimulé derrière différents et successifs voiles : « événements », « maintien de l'ordre », « opérations de police ».

Evidemment, tous les soldats qui ont vécu ce conflit – 1 343 000 appelés ou rappelés, 400 000 militaires de carrière mobilisés en Afrique du Nord auxquels s'ajoutent 200 000 supplétifs savent eux depuis toujours qu'ils n'ont pas participé à des opérations de maintien de l'ordre mais à une guerre.

D'où l'importance de la loi du 18 octobre 1999 portant reconnaissance de l'état de guerre durant les conflits d'Algérie et d'Afrique du Nord.

D'où l'importance de cette journée nationale du souvenir qui constitue le véritable hommage solennel que notre nation exprime à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

C'est à cette 3^{ème} génération du feu que nous rendons hommage chaque 19 mars, dignes héritiers de leurs glorieux aînés des deux guerres mondiales du XX^e siècle.

C'est pourquoi, je vous remercie pour votre présence ce midi devant notre monument aux Morts

Merci.